

Sacramentum et Mysterium

A propos d'un ouvrage récent

Yves-Marie DUVAL, SACRAMENTUM ET MYSTERIUM CHEZ SAINT LÉON LE GRAND, thèse de la Faculté de théologie, Lille, 1959, 595 pages dactylographiées.

La thèse de doctorat que M. l'abbé Yves-Marie Duval a présentée en 1959 devant la Faculté de théologie de Lille, s'inscrit dans le cadre du renouveau des études léonines dont le R. P. Lauras dressait récemment l'impressionnant bilan¹. L'auteur a poursuivi l'exploitation d'un filon signalé par le P. de Ghellinck dès 1924² et dont j'ai entamé l'étude en 1948 par une recherche attentive mais limitée³, dans le cadre restreint d'un diplôme d'études supérieures. Cette première recherche m'avait fait souhaiter d'autres travaux, notamment dans le domaine de la liturgie et sur ce point la thèse de dom De Soos en 1955⁴ répondait à mes vœux et comblait une lacune évidente de nos études. Je souhaitais surtout très explicitement (p. 4) un élargissement de mon travail qui l'eût étendu à toute l'œuvre de saint Léon⁵ — non plus aux seuls sermons — et aux deux mots *sacramentum* et *mysterium* — non plus au premier seulement⁶.

M. l'abbé Duval, aux débuts de sa recherche, alors qu'il s'orientait plutôt vers une étude de théologie sacramentaire, comme il le rappelle dans son introduction (p. 2), m'entretint de son travail et m'emprunta mon étude. Il devait la poursuivre dans le sens de mes vœux. Poursuivre, c'est dépasser, et c'est bien ce qu'a fait M. l'abbé Duval qui a donné à son travail des dimensions plus vastes. L'auteur se montre

1. A. LAURAS, *Études sur saint Léon le Grand*, dans *Recherches de science religieuse*, XLIX-1961, p. 481-499.

2. J. DE GHELLINCK, *Pour l'histoire du mot « sacramentum ». I. Les anténicéens*, Louvain, 1924, p. 15.

3. M. TESTARD, *Le mot « sacramentum » dans les sermons du pape saint Léon le Grand*, Dipl. d'ét. sup., Paris, 1948. Une étude avait déjà été entreprise, longtemps auparavant, par un élève du P. de Ghellinck qui en fait mention dans son ouvrage, *loc. cit.*, dès 1924. Mais ce travail n'aboutit pas. Une correspondance avec le P. de Ghellinck m'apprenait en 1948, qu'il s'agissait d'un « relevé de sacramentum dans S. Léon » et qu'un dossier, dont je n'ai pas eu connaissance, se trouvait au *Spicilegium Sacrum Lovaniense*.

4. Dom M.-B. DE SOOS, *Le mystère liturgique d'après saint Léon le Grand*, thèse de la Faculté de théologie, Toulouse, 1955, 221 pages dactylographiées. L'ouvrage a paru ensuite dans *Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen*, Heft 34, Münster, 1958, viii-152 p.

5. Je signale ici simplement, à titre de suggestion de travail, que dom Capelle m'invitait à étendre ensuite mon étude à l'œuvre du pape Gélase I^{er}. Il pensait que ces diverses recherches pourraient servir à élucider la difficile question des sacramentaires à laquelle il venait de s'intéresser dans son article sur les *Messes du pape S. Gélase dans le sacramentaire éonien*, dans la *Revue bénédictine*, LVI, 1945-1946, p. 12-41.

6. M. l'abbé Duval a ainsi mis en lumière l'importance relative des divers emplois. Celui de *Sacramentum* dans les *Sermons* apparaît d'assez loin le plus représentatif avec 139 emplois ; vient ensuite *sacramentum* dans les *Lettres* avec 96 emplois ; puis *mysterium* dans les *Sermons* avec 50 emplois ; enfin *mysterium* dans les *Lettres* avec 23 emplois.

soucieux de soulever tous les problèmes que pose semblable étude, bien qu'il ne puisse parfois que les effleurer. Problèmes critiques des textes à accepter ou à refuser dans le corpus léonien. À ce sujet, je n'oserais pas parler de preuve pour les messes attribuées au pape Gélase par G. Pomarès⁷. Recours, chaque fois que c'est possible, à des traductions grecques. Problème des sources littéraires scripturaires et patristiques que je signalais (p. 52) en avançant les noms de saint Paul et de saint Irénée^(?), et qu'il traite de façon intéressante en ce qui concerne l'influence scripturaire. L'auteur étudie attentivement les contextes doctrinaux, liturgiques ou historiques de ses textes, ce qui est particulièrement précieux pour l'intelligence des lettres de Léon. On saura gré notamment à ce théologien de s'être, tout au long de son travail, soumis à l'effort philologique qui lui était recommandé pour tirer au clair la signification de passages souvent complexes. Je lui signale cependant qu'il se trompe sur ce qu'il appelle chiasme (p. 518, n. 30 et p. 523, n. 10). Il serait préférable aussi de parler de *génitif explicatif* plutôt que de « génitif qui joue le rôle d'apposition » (p. 523), mais ici l'auteur me cite et c'est donc à moi que s'adresse le reproche. Il faut enfin louer l'auteur pour le sérieux de son information bibliographique.

Quand M. l'abbé Duval insiste sur la complexité du matériel qu'il utilise et sur la difficulté qu'il éprouve à le mettre en ordre, je serai le dernier à le contester, retrouvant dans son travail, souvent à propos des mêmes textes, mes propres arguments repris ou discutés. Les mots qu'il étudie, lui apparaissent avec la richesse d'une combinaison chimique (p. 12, 250) ou de l'analyse du spectre lumineux (p. 332). Je parlais du son et de ses harmoniques (p. 9). C'est toujours la même idée. Pourtant je pense que l'exposé de l'auteur est trop embarrassé. Cela tient, finalement, à la conception même de son ouvrage, qui est ambiguë. L'auteur a voulu composer à la fois un inventaire des textes et un ouvrage de synthèse. L'inventaire l'obligeait à citer les passages retenus, intégralement, dans le texte et non dans les notes, et à les analyser à la suite de la citation ; mais l'ouvrage de synthèse l'obligeait en même temps à inclure ces citations et recherches partielles dans le mouvement d'une plus vaste étude. Il s'ensuit que son inventaire n'apparaît pas assez systématique⁸ dans la présentation, ou pas assez explicite parfois dans l'analyse, et que, d'autre part, le travail de synthèse paraît souvent s'enliser dans le détail des énumérations et discussions de textes ; en même temps qu'il souffre beaucoup de la nécessité où se trouve l'auteur de citer chaque texte une seule fois — ce que veut un inventaire — et donc, à chaque hésitation et à chaque choix, d'enlever un texte à un ou plusieurs chapitres qui le réclameraient. L'auteur se sent visiblement mal à l'aise dans une composition qui essaie d'allier deux conceptions aussi différentes de son travail. Ceci explique peut-être pourquoi M. l'abbé Duval utilise, tout au long de son livre, le style de la « dissertation » avec ce *nous* perpétuellement répété qui guide le lecteur à chaque pas, tente de justifier des démarches qui ne s'imposent pas d'elles-mêmes, s'excuse d'un plan⁹ qu'il reconnaît « factice » ou d'« entorses » qu'il lui faut accepter (ainsi par exemple, p. 12, 157, 203, 219, 231, 248, 256, 306, 427). Si j'insiste un peu sur ce point, c'est parce que je suis persuadé que si l'auteur avait pu, d'une part compléter mon inventaire, et d'autre part rédiger librement un travail de synthèse, l'esprit vigoureux qu'on lui connaît, nous aurait fourni un excellent travail.

7. G. POMARÈS, *Dix-sept messes du pape Gélase dans le sacramentaire léonien*, Thèse de la Faculté de théologie, Lyon, 1952. L'ouvrage a paru ensuite sous le titre GÉLASE I^{er}, *Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien*, Introduction, texte critique traduction et notes de G. Pomarès, dans *Sources chrétiennes*, 65, Paris, Éditions du Cerf, 1959, 273 p. Voir dans le sens de ma réserve, P. COURCELLE, *Revue des études anciennes*, LXII, 1960, p. 550-552.

8. Entre autres exemples, l'idée excellente exprimée p. 248, d'étudier les deux termes en fonction du sens des verbes qui les régissent, ne m'a pas paru suivie ultérieurement, avec suffisamment de netteté, dans l'exposé.

9. Je dois dire du reste que le plan que j'avais adopté me paraissait et me paraît toujours soutenable, sans toutefois s'imposer. Faute de données chronologiques sur l'évolution sémantique, il fallait bien agencer les emplois de façon, sans doute logique, mais sans doute aussi assez artificielle (p. 4 s.). Pour un inventaire, ce n'est pas trop grave. Cet agencement finalement est en bonne partie commun aux deux auteurs.

L'analogie que l'on peut observer¹⁰ du plan de M. l'abbé Duval et des rubriques de mon inventaire (analogie que l'on observerait aussi au niveau des divisions mineures) constitue l'une des acquisitions importantes de ce travail. Elle révèle en effet que l'étude des *Lettres* n'apporte pas de nouveauté absolue, malgré l'observation pertinente de l'auteur sur les acceptions privilégiées des *Sermons* ou des *Lettres* (p. 22) et que, d'autre part, la parenté est si étroite entre les deux termes *sacramentum* et *mysterium*, que l'on peut parler de synonymie, bien que l'auteur retienne pour quelques textes (p. 143, 249, 258 n. 37) l'hypothèse que je formulais (p. 24, 74) d'une différenciation : *mysterium* désignant « plutôt le côté extérieur, rituel de la vie religieuse liturgique » et *sacramentum* évoquant « plus profondément, à travers cet élément extérieur, la grâce qui en résulte pour l'homme ».

La présentation matérielle mérite quelques reproches, celui d'abord des inévitables inconvénients de toute thèse dactylographiée ; le double reproche aussi d'avoir repoussé toutes les notes en fin de volume, et avec une numérotation par chapitre, ce qui rend l'ouvrage très difficile à consulter. Ce bon travail appellerait encore bien des observations de détail qu'il faut limiter. Comment l'auteur peut-il écrire (p. 35) que la langue latine chrétienne à l'époque de saint Léon « commence à sortir du ghetto » ? L'affirmation (p. 32) que « Léon ne fait pas étalage des autorités qu'il consulte » et que « ce n'était point coutume à l'époque », me paraît juste dans sa première partie, mais plus que discutable pour la seconde, au temps des lettrés de la décadence et de l'esprit précieux. Je note une interprétation nouvelle du *Sermo XXV*, 2 (p. 511, n. 58), qui, malgré la difficulté stylistique qui résulte du rapprochement *pietatis electae*, me paraît séduisante. En revanche, lorsque M. l'abbé Duval me reproche, presque ironiquement, de prétendre que le *sacramentum* militaire est profane (p. 7), je me défends d'avoir jamais avancé cette énormité, mais je maintiens ce que j'ai dit (p. 5, 8, 13) — et que sans doute il n'a pas saisi — que les mots s'usent et que *sacramentum*, comme tant d'autres mots latins, a vu se dégrader sa valeur religieuse ; au point qu'à l'époque tardive, des chrétiens prêteront ce serment sans difficulté¹¹.

Tout ce que j'ai dit, fût-ce pour marquer une réserve, indique le prix que je reconnais à ce travail qui marque un incontestable progrès et se recommande, tant par l'ampleur de ses vues et de son information, que par la profondeur de la pensée. Je me félicite de son heureux aboutissement et je m'en félicite d'autant plus que mes recherches antérieures, pour reprendre une litote de l'auteur, lui auront servi à corroborer ses vues.

Maurice TESTARD.

10. Je distinguais : serment militaire, mystère historique, mystère liturgique, secret, figure, mystère de foi, économie de grâce, instrument de grâce, sacrements. M. l'abbé Duval distingue : Économie, mystères de la vie du Christ, *sacramentum-mysterium* liturgiques, symbole, *sacramentum-mysterium* rituel, mystère intellectuel, lien religieux. Ce dernier chapitre m'a paru particulièrement original et intéressant.

11. Et cela déjà à l'époque préconstantinienne, voir J. ZILLER, *Histoire de l'Église*, Fliche et Martin, II, Paris, Bloud et Gay, 1948, p. 432 s.